

Mémoire

Présenté dans le cadre des audiences publiques du BAPE

pour le projet du Lac Bloom

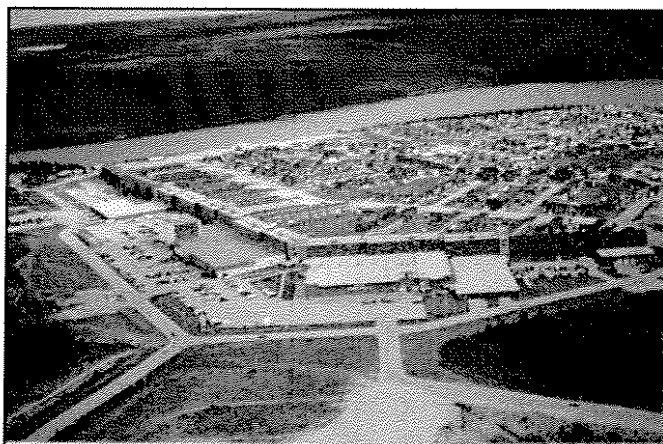
Par : Centre local de développement de la MRC de Caniapiscau
Fermont le 21 septembre 2007



Qui sommes-nous?

Le Centre local de développement de la MRC de Caniapiscau est un organisme à but non lucratif œuvrant depuis 1989 dans le développement économique du territoire. Il est la référence en développement économique puisqu'il est le seul organisme du genre dans Caniapiscau. De Corporation de développement économique, il a modifié son nom au fil des ans, mais demeure avec la même mission : développer le milieu économique sous toutes ses formes. Notre MRC compte 2 villes et 2 territoires autochtones, soit Fermont et Schefferville ainsi que Kawawachikamach et Matimekosh-Lac John.

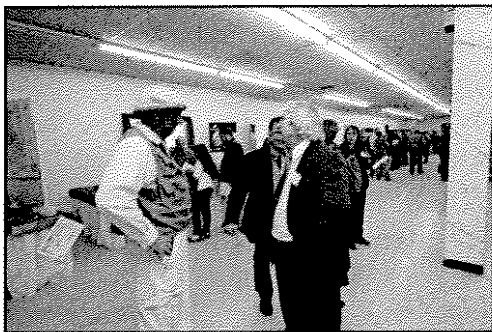
Le CLD est géré par des individus provenant de la MRC, de la Ville de Fermont, des entrepreneurs, des milieux communautaire et institutionnel. De plus, la députée régionale, le directeur du Centre local d'emploi de Sept-Îles et un représentant des Naskapis de Kawawachikamach siègent au CLD. Le personnel est composé d'une directrice générale, d'une agente de développement rural, d'une agente de développement touristique, d'une secrétaire comptable et d'une agente à l'accueil touristique à temps partiel.



Quel est notre intérêt dans le projet?

Le développement minier occupe une place prépondérante au CLD. Nous avons mis en place des mesures pour favoriser le développement de nos ressources minières.

Dans le but de sensibiliser la population au monde minéral, nous profitons de la semaine minière québécoise pour organiser des activités susceptibles d'intéresser la population. À tous les deux ans, cette journée prend la forme d'une foire minière où les organismes de prospection, de formation, d'exploitation minière, les fournisseurs de produits miniers et le club de minéralogie rivalisent avec les meilleurs conférenciers pour attirer les visiteurs. Nous recevons au-delà de 600 visiteurs, ce qui représente un beau succès pour une ville de 2 700 habitants. Pour la première fois en 2007, nous avons contribué à l'organisation et au financement d'une journée minière à Schefferville. Cette journée a pris la forme de conférence et d'animation pour les étudiants des écoles de Kanatamat chez les Innus de Matimekosh-Lac John et Jimmy Sanders Memorial School chez les Naskapis. Cette activité, aux dires des conférenciers, fut un grand succès. Elle a proposé aux jeunes autochtones une vision nouvelle des roches et minéraux.



Le CLD offre aussi de la formation aux futurs prospecteurs. Au fil des ans, nous avons aidé à former quatre groupes d'étudiants qui ont suivi le cours *L'initiation à la prospection*. Certains d'entre eux prospectent sur le territoire fermontois. Nous avons soutenu financièrement un de ces groupes qui, suite à sa formation, ont fait des travaux de terrains pour trois cibles.



Le CLD est membre du conseil d'administration du Fonds régional d'exploration minière de la Côte-Nord. Nous participons aux rencontres, travaux et financement d'activités de représentation du Fonds. Nous nous associons au Fonds pour rencontrer les prospecteurs de tout le Québec lors de la plus grosse activité annuelle de prospection minière de la province, soit Exploration Québec.

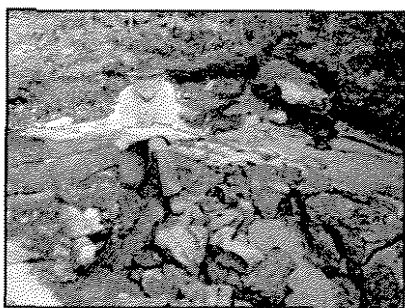
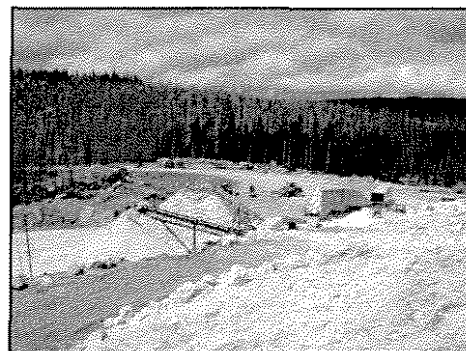
Autre particularité de notre CLD, nous avons repris le flambeau du Ministère des Ressources naturelles en octroyant une subvention maximale de 15 000 \$ pour supporter tout prospecteur qui œuvre sur notre territoire et ce, à même nos budgets de fonctionnement. À ce jour,



nous avons financé 3 campagnes de prospection. Étant donné notre implication, nous voulons vous démontrer combien le développement des ressources naturelles sur notre territoire est important. C'est pour nous une question de survie.



Par ailleurs, notre CLD peut se vanter d'avoir soutenu techniquement et financièrement le démarrage d'une carrière de quartz. En effet, Blackburn Quartz fournit une usine appartenant à la multinationale DuPont. Le quartz de Fermont, situé à quelques kilomètres de la ville, est transformé et vendu partout dans le monde. L'entreprise embauche 3 personnes.



En outre, deux beaux gisements de cuivre ont été découverts grâce à nos subventions et/ou nos documents de références. Les deux gisements génèrent des investissements substantiels en travaux de prospection.

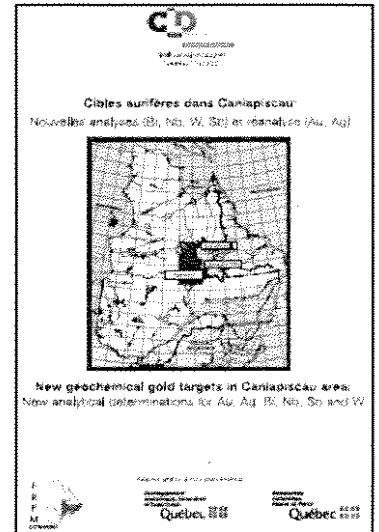
Il y a Mouchalagane, situé au sud de la région, découvert par Jean Fortin et optionné par Ressources Manicor

ainsi que Courcy, situé à l'est de Fermont et optionné par Soquem. Bien entendu, nous espérons que les travaux de



forage de ces compagnies aboutiront sur des filons suffisamment intéressants pour être exploités.

Pour nous permettre de mieux connaître le sous-sol de la MRC de Caniapiscau, nous avons obtenu une étude avec le programme ACCORD. C'est d'ailleurs avec le soutien du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation que le CLD a réalisé en 2006, un guide des cibles de sédiments de lacs sur le territoire de Caniapiscau. Nous croyons que le développement de notre région passe par le développement de nos ressources naturelles. Il nous semble que, par leur implication, les ministères ci-haut nommés croient la même chose que nous. Bref, l'évolution du monde minier sur notre territoire se réalise, entre autres, par le travail du CLD.

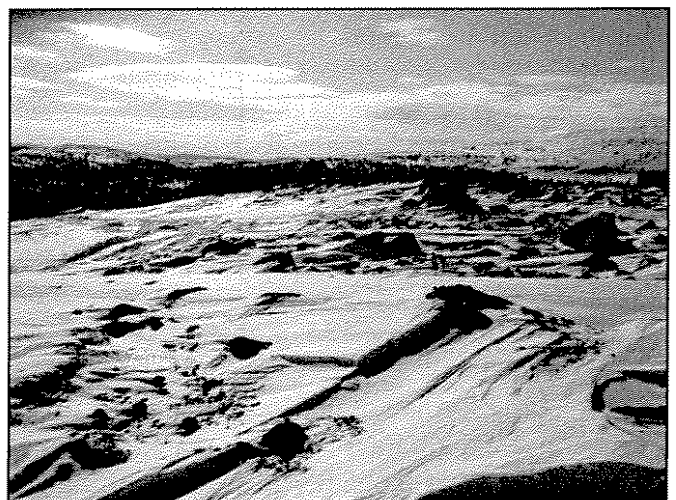


Est-ce que le projet est acceptable dans notre milieu?

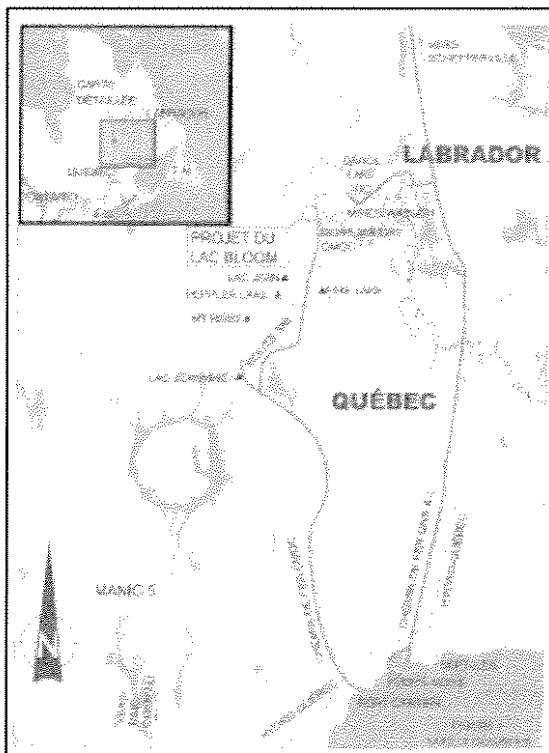
Oui, il est plus que souhaitable que Fermont voie la réussite du projet de Consolidated Thompson (CLM) au Lac Bloom. C'est une diversification essentielle pour nous.

Point n'est besoin d'établir une étude exhaustive pour comprendre qu'il est difficile de créer des industries manufacturières dans une ville éloignée comme la nôtre. Nous croyons que c'est le développement des ressources naturelles qui nous permettra de vivre encore longtemps.

Notre ville principale, Fermont, est mono-industrielle depuis trente-trois ans. Notre territoire compte également une carrière de quartz. Les commerces et services locaux gravitent autour de ces entreprises. Nous avons vu les villes de Gagnon et Schefferville mourir, nous ne voulons pas que l'histoire se répète à Fermont et nous travaillons dans ce sens.



L'option proposée est-elle acceptable?



Depuis deux ans, Consolidated Thompson (CLM) prépare un projet d'exploitation minière. C'est un projet majeur pour Fermont et la Côte-Nord. Selon leurs données, le projet créera **250 emplois directs** et 750 indirects durant l'exploitation et la construction. Cette manne insufflera un vent de développement à une ville mono-industrielle. Les dépenses d'investissement sont estimées à **400 M\$ US**, tandis que les coûts des dépenses pour la durée de vie de la mine, soit près de 34 ans avec une production de 7 millions de tonnes par année, représentent **5 \$milliard US**. Le démarrage de la mine du Lac Bloom signifie plus que des retombées économiques pour notre ville. La municipalité de Fermont, le CLD, la MRC, la Chambre de commerce et la majorité des citoyens et organismes croient en ce projet. Chaque petite entreprise du territoire pourra, si elle le veut, bénéficier de

la venue de CLM. Il y aura de l'emploi pour des personnes d'ici et de la région.

De façon responsable, CLM a mis en place des mesures pour contrer les aspects négatifs qu'il pourrait y avoir au niveau de l'environnement; pour ce faire, la firme Génivar-Ashuanipi a réalisé l'étude environnementale. Bien que nos connaissances en matière environnementale soient très limitées, nous avons entendu toutes les présentations de CLM et croyons qu'elle a cherché à optimiser l'utilisation du territoire en s'assurant d'avoir le moins d'impacts possible sur les écosystèmes. Nous pensons qu'elle a respecté la faune aquatique, terrestre, les eaux et le sol entourant le projet sans oublier les personnes et organismes installés dans l'environnement de la future mine.

Tout au long des nombreuses rencontres publiques, CLM a affirmé que les emplois seraient offerts en priorité aux individus provenant du milieu autochtone, local et régional. CLM a manifesté le désir de travailler en partenariat avec les premières nations. En effet, la compagnie s'est associée aux Innus pour développer un programme de formation qui leur permettrait de travailler autant au niveau de la construction que de l'exploitation de la mine. Elle a assuré le milieu économique et les firmes soumissionnaires que les communautés autochtones et locales auraient priorité dans l'attribution des contrats. À notre avis, cette démarche démontre le respect de CLM pour les spécificités de notre région.

Le projet devrait-il être autorisé?

Oui, le projet devrait être autorisé, et ce, rapidement car la demande de fer sur le marché est immédiate. Les ressources actuelles ne suffisent plus. Le marché n'attend pas, c'est maintenant qu'il faut produire. **Chaque jour de retard dans l'attente de la réponse gouvernementale est une journée perdue** pour l'avancement des travaux et une journée de retard sur les compétiteurs mondiaux.

La Ville de Fermont, les autochtones, la région Côte-Nord et la province de Québec a besoin des revenus produits par CLM. Selon nous, cette entreprise respecte l'environnement physique et humain du territoire fermontois.

Sachez que l'inquiétude se perçoit à la table du développement minier au Québec. Les contraintes de toutes sortes viennent freiner l'évolution des projets, voire les décourager. Les entreprises minières nous mentionnent que le Québec impose tellement de restrictions territoriales, qu'elles choisissent d'aller investir ailleurs. Comment Fermont survivra-t-elle sans le développement des ressources naturelles? Le territoire de notre MRC est si vaste et si riche en minerai (platine, uranium, cuivre, silice, or, diamant) que tout reste à découvrir.

Le gouvernement québécois connaît les avantages reliés au développement minier. Il est d'ailleurs, en processus pour stimuler le milieu. Vous n'êtes pas sans savoir que le Ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Claude Bécharde a annoncé le 6 septembre dernier une consultation publique afin d'en arriver à l'élaboration d'une Stratégie minérale au Québec.

Une décision défavorable au projet de CLM représentera possiblement l'abandon de certains travaux effectués par d'autres compagnies sur notre territoire. Sans être alarmiste, je vous assure que les travaux du BAPE et la décision gouvernementale sur le projet de CLM sont surveillés par l'ensemble du milieu minier.

CLM a sans aucun doute agi de façon responsable et elle a besoin d'une réponse conséquente.

C'est pourquoi la commission devrait recommander favorablement ce projet. En allant de l'avant vous envoyez un message clair aux entreprises d'exploration et d'exploitation minières : le Québec est un endroit propice au développement des ressources naturelles.

